

FA-FPT : Union départementale Ardéchoise et Union Départementale de la Drôme qui s'inscrivent dans un accompagnement des professionnels œuvrant au sein de la Fonction Publique Territoriale.

Les syndicats FAFPT sont des syndicats professionnels spécialisés, représentatifs de la Fonction Publique Territoriale qui défendent les valeurs suivantes :

- **Apolitisme**
- **Autonomie**
- **Indépendance**
- **Accompagnement des agents : veille professionnelle, via des réseaux métiers...**
- **IFS Institut de formation National FAFPT agréé**

**Ils défendent le service public
et les agents qui le font vivre
dans le cadre d'un dialogue constructif !**

En cela, ils accompagnent localement les agents dans leur vie professionnelle.

Grâce à ses formateurs agréés par l'Institut de Formation Syndicale (IFS), la FA-FPT propose des sessions de formation. Elles sont ouvertes prioritairement aux adhérents, mais également aux non adhérents. Elles entrent dans le cadre juridique de la formation syndicale autorisée. A ce titre, elles bénéficient des Congés de Formation Syndicale pour les agents qui y participent.

Cette session de formation a été élaborée par l'IFS, l'Union Départementale Ardèche, l'Union Départementale Drôme de la FA-FPT, en partenariat avec l'agence AGIRC-ARRCO-IRCANTEC de Privas.

Cette journée a été construite pour préparer votre passage à la retraite dans de bonnes conditions.

Cette formation est l'occasion d'avoir une vue générale et approfondie sur les régimes de retraite actuels, sur leurs réformes récentes et futures et sur vos droits.

**Fédération Autonome de la Fonction Publique Territoriale
FA-FPT Union départementale Ardéchoise**



07 66 59 08 96 - 07 68 95 02 81



ud.fafpt.ardechoise@gmail.com

Centre de Gestion Ardèche
Parc d'activités du Vinobre - 175 Chemin des Traverses - CS 70187
07204 LACHAPPELLE-SOUS-AUBENAS



FORMATION

"La réforme des retraites"

Vendredi 10 avril 2026

**Conseil Départemental
Pôle de Bésignoles - Salle Cévennes
8-10 Route des Mines
07000 PRIVAS**



**« Vous former vous permet de monter
en compétence et d'être plus efficace :
c'est un investissement ! »**

**Session de formation syndicale ouverte
aux agents titulaires et contractuels
Inscriptions avant le 9 mars 2026
(Places limitées)**

N° d'agrément en cours / FA-FPT

L'Union départementale Ardéchoise, en partenariat avec l'Union Départementale de la Drôme de la FA-FPT, sous l'égide de l'Institut de Formation Syndicale de la FAFPT, vous proposent une journée de formation syndicale gratuite (le repas est à votre charge).

Cette journée a été construite à travers le double regard public/privé car de nombreux agents relèvent des deux régimes au cours de leur carrière.

PROGRAMME du 10 avril 2026 de 9h à 17h00

=> La retraite CNRACL & RAFP

Fondamentaux et présentation des droits des agents suite aux réformes intervenues sur la retraite.

=> La retraite du privé

Les années de cotisation auprès de la CARSAT, de l'IRCANTEC et des régimes complémentaires du privé ouvrent des droits qui sont cumulés aux droits de la CNRACL.

Cette formation sur la retraite s'adresse à tous, et pas uniquement aux personnes proches de la retraite.

Journée co-animée par
Christine Blachère, formatrice nationale IFS
Isabelle Machala, responsable de l'agence AGIRC-ARRCO-IRCANTEC de Privas

Cette journée est ouverte à tous les agents territoriaux et aux contractuels dans le cadre des 12 jours de formation syndicale autorisés par les textes.

Comment faire :

1. Vous devez envoyer votre bulletin d'inscription (modèle ci-joint) à la FA-FPT
2. Dès réception et sous 72 heures, la FA-FPT vous enverra une demande de congé de formation à envoyer à votre collectivité avant le **9 mars 2026**. Sauf nécessité de service motivée, votre employeur vous accordera cette journée de formation.

*Accueil à partir de 8h30,
Café offert par l'UD FA-FPT Ardéchoise.*



FORMATION RETRAITE

10 avril 2026

Conseil Départemental

Pôle de Bésignoles - Salle Cévennes

8-10 Route des Mines - 07000 PRIVAS

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner avant le 9 mars 2026

par mail **ud.fafpt.ardechoise@gmail.com**

Ou

par courrier à **Christine Riou 290 chemin de l'Arbre - 07000 ST JULIEN EN ST ALBAN**

Nom _____

Prénom _____

Adresse personnelle _____

Tél ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Mail _____ @ _____

Collectivité ou Etablissement public _____

☐ Contractuel ☐ Stagiaire/Titulaire / Catégorie ☐ C ☐ B ☐ A

Grade _____

☐ Adhérent FAFPT CD 07 ☐ Adhérent FAFPT ☐ autre ☐ Non adhérent

Je souhaite participer à cette session de formation organisée par la FAFPT—Union Départementale Ardéchoise / Union Départementale Drôme.

Je recevrai une demande de congé de la FAFPT à remettre au plus tard le **9 mars 2026** au service Ressources Humaines de ma collectivité (avec copie au N+1), soit 1 mois avant la date de la formation pour solliciter un congé de formation syndicale.

Cette demande de congé tiendra lieu de convocation si la formation est acceptée par votre collectivité.

Le jour de la formation, pour l'organisation de la Pause déjeuner, je prévois (à ma charge) :

- ☐ de déjeuner sur place au restaurant ou à emporter
☐ de ne pas déjeuner avec le groupe